ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

centres hospitaliers

Question écrite n° 962

Texte de la question

M. Patrick Malavieille attire l'attention de M. le secrétaire d'Etat à la santé sur la situation du centre hospitalier « Les Châtaigniers » de Ponteils et Brésis, hôpital rural. C'est un centre hospitalier, spécialisé en pneumologie et qui pratique de par sa situation une médecine locale et de proximité qui rayonne sur plusieurs cantons cévenols et plusieurs milliers d'habitants. Il vient d'être saisi de la situation de l'établissement par des représentants syndicaux et du conseil d'administration. La réforme hospitalière engagée par l'ancien secrétaire d'Etat, chargé de la santé sous le précédent gouvernement, a dû modifier le projet initialement prévu pour cet établissement. Cet hôpital, qui a connu un niveau de 150 lits dans les années 1980, se retrouve à l'heure actuelle avec une capacité de 80 à 85 lits. Les prévisions de ces dernières années étaient de 130 lits (110 sur l'hôpital et 35 de soins à domicile). Cette situation devient préjudiciable pour bon nombre d'habitants, pour une pratique médicale digne de notre époque. Des postes nécessaires au bon fonctionnement sont gelés, le nombre d'emplois précaires se multiplient. Les personnels s'inquiètent d'autant que des dysfonctionnements dans les relations normales entre un directeur d'établissement, les syndicats et le conseil d'administration n'aident pas à une bonne marche de l'établissement (conditions de travail, d'accueil des malades, investissements, rénovations en cours). Il lui demande son avis et les propositions de son ministère sur cet établissement tant au point de vue de son avenir, que sur les questions du personnel, sur les projets en cours pour le site lui-même.

Texte de la réponse

L'honorable parlementaire appelle l'attention de M. le secrétaire d'Etat à la santé sur la situation du centre hospitalier « Les Châtaigniers » de Ponteils et Brésis (Gard), notamment au regard de l'avenir de l'établissement, des projets en cours et des questions relatives au personnel. En raison d'une baisse constante d'activité en cours de séjour (172 entrées en 1995, 124 en 1996), l'établissement redéfinissant sa capacité. Sa mise en oeuvre a nécessité une importante opération de restructuration. Cette dernière a été acceptée par les services de la tutelle sous réserve de la compensation intégrale des surcoûts de l'établissement. A cet effet, les moyens budgétaires ont été maintenus à l'établissement. Cette opération est en voie d'achèvement. Elle a cependant imposé, pendant toute la durée des travaux, un gel des postes, une partie des lits n'étant pas exploitée. Le gel de ces postes et la baisse d'activité ont entraîné une inquiétude et des mouvements dans l'établissement. Il faut noter qu'en 1996 deux postes d'aides-soignantes sont venus conforter l'effectif de l'établissement. L'hôpital n'a donc pas connu de diminution de ses moyens pendant la période de restructuration. Le retour prochain d'un fonctionnement à pleine capacité dès l'achèvement des travaux devraitêtre de nature à aplanir les tensions et estomper les difficultés actuelles. Celles-ci sont la conséquence d'une mutation importante, mais absolument nécessaire pour la pérennité des services offerts à la populatiton par le centre hospitalier de Ponteils.

Données clés

Auteur : M. Patrick Malavieille
Circonscription : Gard (4e circonscription) - Communiste

Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 962
Rubrique : Établissements de santé
Ministère interrogé : santé
Ministère attributaire : santé

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 14 juillet 1997, page 2364
Réponse publiée le : 20 octobre 1997, page 3608